

Le mag

2017

BULLETIN MUNICIPAL



République Française

MAIRIE D'ANGERVILLIERS

Rue du Château - 91470 Angervilliers - 01 64 59 02 06

www.ville-angervilliers.fr

Sommaire

MAIRIE

2017 : Année d'élections	4
Voeux	4
CCPL	5
Fibre optique : le très haut débit	5
Budget Communal	6
Cérémonie du 11 novembre	8
Remplacement du paratonnerre du clocher de l'église St Etienne d'Angervilliers	8
Contrat de territoire	8
Départ à la retraite	8
Récompenses	8

TRAVAUX & URBANISME

Voirie	9
Espaces verts	9
Patrimoine et bâtiments	9
Sport	10
Pôle santé	10
Urbanisme sur la Commune	11 - 13
Ancienne carrière de Bajolet	14

ENVIRONNEMENT

Sictom du Hurepoix	18
Déchèteries	19

COHÉSION SOCIALE

Nouveaux habitants	20
Les jeunes majeurs	20
Une année, un arbre, des enfants	20
L'âne de Martin	20
Colis de Noël	20
Sortie de Printemps	21
Galette des rois	21
Cabinet médical	21
Repas de fin d'année	21

ENFANCE & ÉDUCATION

École maternelle	22
École élémentaire	23

CULTURE

La fête de la Peinture	24
Forum des associations	24
Chœur-Accord	24
Fête du village	24
Vide grenier	24
Bibliothèque « Le Colombier »	25

ASSOCIATIONS

ADYG	26
Club des Séniors	27
Collectif AAA	28
Comité des Fêtes	29
Société de Chasse	29
Les Foulées d'Angervilliers	30
Judo Club	31
L.A.C	32
ASA Foot	33
BOA	33

VIE PRATIQUE

Santé dans notre village	34
Coordonnées des médecins généralistes	34

ÉTAT CIVIL

Naissances	35
Décès	35
Mariages	35

Site internet : www.ville-angervilliers.fr

Téléphone : 01 64 59 02 06

Courriel : contact@ville-angervilliers.fr

ASTREINTE ELUS : 06 88 24 19 32

ISSN 2490-516X



Photos, crédit réservé à la Mairie d'Angervilliers

Réalisation Technique : Erwan COUDRAIS

Commission Information & Communication :
Mickaël COLAS - Dany BOYER - Gérard GUYOT -
Frédérique LAVAILL - Joëlle MICHEL -
Véronique PAVIA - Cédric PONTET



Chères Angervilliéroises, Chers Angervillérois,



Malgré les baisses de dotations de l'État, vous pourrez constater que les différentes taxes communales n'ont toujours pas augmenté... Nous continuons de chercher la moindre piste d'économie afin de ne pas avoir à toucher à la fiscalité.

Une des décisions a été de ne pas reconduire des prestations concernant le service technique. Nous avons embauché du personnel et investi dans du matériel ; ce qui nous permet d'être plus réactifs « sur le terrain », d'avoir une commune plus « propre » et d'entretenir notre patrimoine en régie, particulièrement pendant l'été avec l'embauche de nos job's d'été.

Au mois de juin, nous avons délibéré pour l'arrêt de la semaine de 4 jours et demi. Les enfants de la commune ont donc repris le chemin de l'école depuis le 4 septembre pour 4 jours de classe.

Les tarifs périscolaires de la garderie ont donc diminué, car depuis 2 ans (mise en place des rythmes scolaires), le surcoût induit par le temps supplémentaire des encadrements des enfants était facturé sur ce service. Le coût de la pause méridienne lui, n'a pas augmenté depuis 2012.

Nous remercions les riverains de la Grande Rue, pour leur collaboration durant les périodes expérimentales de stationnement, ainsi que pour leurs retours de sondage. Certes, cette solution n'interdit pas le passage des camions, mais elle a réduit considérablement la vitesse. Cette zone 30 verra l'aménagement définitif après l'enfouissement des réseaux au cours des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2018. Une réunion d'information est prévue courant mars, pour les riverains de la rue de Bonnelles, de l'Église et de la Grande rue.

Grâce à l'aide des services de la voirie du Département, cette expérimentation n'aura coûté à la commune que les marquages au sol !

Dans notre programme de campagne, nous évoquons le contournement de la commune. Comme nous vous l'avons annoncé (@ctu's automne), le début du contournement devrait voir le jour à la fin des travaux de comblements de l'ancienne carrière de ECT. Nous remercions sincèrement les Angervillérois qui ont assisté à la réunion publique du 12 octobre à Forges-les-Bains. Une enquête publique va être programmée, votre avis est important !

Soyez rassuré, ce n'est que le début du contournement...

Concernant le futur espace sportif, nous avons eu l'avis positif de la CDPNAF (voir page 12) une réunion publique suivie d'enquête publique aura lieu au printemps.

Le bois de la Jousserie a été inauguré le 18 novembre, rendant ce lieu convivial et adapté pour les sportifs, promeneurs.... Nous espérons vous y rencontrer souvent.

Cette année sera surtout marquée par les travaux du cabinet médical !

Nous vous avons, par le biais des @ctu's montré l'évolution des travaux intérieurs... Concernant l'aménagement extérieur, l'excellente collaboration de Martine Clausier, notre pharmacienne, nous a permis de créer le maximum de stationnement sécuritaire et PMR (Personne à Mobilité Réduite) pour la pharmacie et le cabinet médical.

Nous vous remercions de respecter les stationnements prévus.

L'inauguration de cet équipement aura lieu au printemps, vous serez bien sûr conviés.

Nous remercions particulièrement nos infirmières et notre ostéopathe, qui ont dû déménager dans un nouveau lieu, et vous même, le temps des travaux. Également Mme VINSON, Orthophoniste, qui a accepté d'adapter ses horaires afin de mutualiser une salle communale, qui était mise à disposition des associations. Elle a accueilli de nombreux Angervillérois depuis le 4 septembre.

Ces professionnels de santé, vont rapidement s'installer et rejoindre d'autres professionnels, en attendant l'arrivée de médecins généralistes...

À partir du 18 janvier, vous allez être recensés, je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Je tenais à souhaiter une excellente retraite à Annick Coiffure, nous la remercions sincèrement pour ces nombreuses années d'activité sur notre commune.

Cette parution du Mag retrace les événements de 2017. Ce numéro a été réalisé principalement par un de nos agents, que nous remercions ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à l'écriture des articles, photos : les associations, les enseignantes et les élus...

Il a été financé par la commune, car le coût demandé aux commerçants pour voir apparaître leur encart publicitaire dans ce Mag devenait insupportable pour eux... Nous avons décidé de le réaliser en interne (excepté l'impression) et de permettre à nos commerçants de publier leurs coordonnées gratuitement.

La qualité de l'instruction faite à nos écoliers, la richesse et variété de nos associations, nos commerces, notre personnel communal, notre environnement permettent de bien vivre à Angervilliers, continuons ensemble à préserver cela !

Merci sincèrement à tous ceux qui y contribuent...

Rendez-vous le 20 mars prochain pour la Marche de Printemps organisée par la CCPL.

Mon équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter Madame, Monsieur « des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns »... Bonne année 2018 !

Bien fidèlement,





❖ Vœux

C'est par un très grand froid, le 7 janvier que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux .

À cette occasion, madame le Maire a présenté le bilan de l'année passée et les projets de l'année qui débute.

❖ 2017 :Année d'élections

Présidentielles

Rappel des résultats à Angervilliers

Résultats du 1er tour	Voix	%
M. Nicolas DUPONT AIGNAN	73	8.36
Mme Marine LE PEN	179	20.50
M. Emmanuel MACRON	231	26.46
M. Benoît HAMON	53	6.07
Mme Nathalie ARTHAUD	7	0.80
M. Philippe POUTOU	10	1.15
M. Jacques CHEMINADE	3	0.34
M. Jean LASSALLE	10	1.15
M. Jean-Luc MÉLENCHON	143	16.38
M. François ASSELINEAU	1	0.11
M. François FILLON	163	18.67

Résultats du second tour

Emmanuel MACRON		471	65,06 %
Marine LE PEN		253	34,94 %

Législatives

Ci dessous, les résultats du scrutin législatif de 2017



Sénatoriales

Le 24 septembre 2017, les grands électeurs ont voté pour renouveler une partie des Sénateurs. Voici les 5 sénateurs représentant l'Essonne :

Vincent DELAHAYE	LLR	réélu
Jocelyne GUIDEZ	LLR	élue
Jean-Raymond HUGONET	LLR	élu
Laure DARCOS	LLR	élue
Olivier LEONHARDT	LDVG	élu



Vincent Delahaye Jocelyne Guidez Jean-Raymond Hugonet Laure Darcos Olivier Leonhardt

CCPL

La loi sur le cumul des mandats impose de ne plus pouvoir exercer certain mandat dont celui de Maire et Président d'une EPCI.

M. Jean -Raymond Hugonet, maire de Limours, et Président de la CCPL a dû démissionner de ces deux fonctions.

Lors du conseil communautaire du 9 novembre, les conseillers communautaires ont élu M. Bernard VERA président la Communauté de Communes du Pays de Limours.



Bernard Vera



Jean-Raymond Hugonet

❖ CCPL

Depuis le 1er janvier 2007, notre commune est rattachée à la Communauté de Communes du Pays de Limours. Les délégués élus qui siègent lors des assemblées communautaires sont Mme Dany BOYER et M. François RAYNAL.



Vous retrouverez tous les services de la Communauté de Communes des Pays de Limours sur leur site internet :

www.cc-paysdelimours.fr

Transport

LIGNE 39.38	ANGERVILLIERS > BRIIS-SOUS-FORGES	LIGNE 39.38	BRIIS-SOUS-FORGES > ANGERVILLIERS																																																																																									
	du lundi au vendredi		du lundi au vendredi																																																																																									
	<table border="1"><thead><tr><th>Jours de fonctionnement</th><th>LMMJV</th><th>LMMJV</th><th>LMMJV</th></tr></thead><tbody><tr><td>Angervilliers</td><td>Centre</td><td>6:30</td><td>7:00</td><td>7:30</td></tr><tr><td></td><td>Alouetterie</td><td>6:31</td><td>7:01</td><td>7:31</td></tr><tr><td>Forges-les-Bains</td><td>Bajolet</td><td>6:33</td><td>7:03</td><td>7:33</td></tr><tr><td></td><td>Bois d'Ardeau</td><td>6:34</td><td>7:04</td><td>7:34</td></tr><tr><td>Vaugrigneuse</td><td>Machery</td><td>6:35</td><td>7:05</td><td>7:35</td></tr><tr><td></td><td>Petites Buttes</td><td>6:37</td><td>7:07</td><td>7:37</td></tr><tr><td></td><td>Mairie</td><td>6:40</td><td>7:10</td><td>7:40</td></tr><tr><td>Briis-sous-Forges</td><td>Gare Autoroutière</td><td>6:42</td><td>7:12</td><td>7:42</td></tr></tbody></table>	Jours de fonctionnement	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Angervilliers	Centre	6:30	7:00	7:30		Alouetterie	6:31	7:01	7:31	Forges-les-Bains	Bajolet	6:33	7:03	7:33		Bois d'Ardeau	6:34	7:04	7:34	Vaugrigneuse	Machery	6:35	7:05	7:35		Petites Buttes	6:37	7:07	7:37		Mairie	6:40	7:10	7:40	Briis-sous-Forges	Gare Autoroutière	6:42	7:12	7:42		<table border="1"><thead><tr><th>Jours de fonctionnement</th><th>LMMJV</th><th>LMMJV</th><th>LMMJV</th></tr></thead><tbody><tr><td>Briis-sous-Forges</td><td>Gare Autoroutière</td><td>18:05</td><td>18:35</td><td>19:35</td></tr><tr><td></td><td>Vaugrigneuse</td><td>Mairie</td><td>18:07</td><td>18:37</td><td>19:37</td></tr><tr><td></td><td>Petites Buttes</td><td>18:10</td><td>18:40</td><td>19:40</td></tr><tr><td></td><td>Machery</td><td>18:12</td><td>18:42</td><td>19:42</td></tr><tr><td>Forges-les-Bains</td><td>Bois d'Ardeau</td><td>18:13</td><td>18:43</td><td>19:43</td></tr><tr><td></td><td>Bajolet</td><td>18:14</td><td>18:44</td><td>19:44</td></tr><tr><td>Angervilliers</td><td>Alouetterie</td><td>18:16</td><td>18:46</td><td>19:46</td></tr><tr><td></td><td>Centre</td><td>18:17</td><td>18:47</td><td>19:47</td></tr></tbody></table>	Jours de fonctionnement	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Briis-sous-Forges	Gare Autoroutière	18:05	18:35	19:35		Vaugrigneuse	Mairie	18:07	18:37	19:37		Petites Buttes	18:10	18:40	19:40		Machery	18:12	18:42	19:42	Forges-les-Bains	Bois d'Ardeau	18:13	18:43	19:43		Bajolet	18:14	18:44	19:44	Angervilliers	Alouetterie	18:16	18:46	19:46		Centre	18:17	18:47	19:47
Jours de fonctionnement	LMMJV	LMMJV	LMMJV																																																																																									
Angervilliers	Centre	6:30	7:00	7:30																																																																																								
	Alouetterie	6:31	7:01	7:31																																																																																								
Forges-les-Bains	Bajolet	6:33	7:03	7:33																																																																																								
	Bois d'Ardeau	6:34	7:04	7:34																																																																																								
Vaugrigneuse	Machery	6:35	7:05	7:35																																																																																								
	Petites Buttes	6:37	7:07	7:37																																																																																								
	Mairie	6:40	7:10	7:40																																																																																								
Briis-sous-Forges	Gare Autoroutière	6:42	7:12	7:42																																																																																								
Jours de fonctionnement	LMMJV	LMMJV	LMMJV																																																																																									
Briis-sous-Forges	Gare Autoroutière	18:05	18:35	19:35																																																																																								
	Vaugrigneuse	Mairie	18:07	18:37	19:37																																																																																							
	Petites Buttes	18:10	18:40	19:40																																																																																								
	Machery	18:12	18:42	19:42																																																																																								
Forges-les-Bains	Bois d'Ardeau	18:13	18:43	19:43																																																																																								
	Bajolet	18:14	18:44	19:44																																																																																								
Angervilliers	Alouetterie	18:16	18:46	19:46																																																																																								
	Centre	18:17	18:47	19:47																																																																																								

Cette ligne ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés.

Nous vous rappelons que des navettes gratuites sont à votre disposition le mardi pour le centre commercial des Ulis et le jeudi pour le marché de Limours.

❖ Fibre optique : le très haut débit

En 2020, un réseau 100 % fibre optique garantira une connexion internet très haut débit (THD) sur tout le territoire du Pays de Limours.

Depuis le mercredi 11 octobre 2017, vous pouvez consulter le site Internet d'Essonne numérique du syndicat mixte ouvert qui réunit le département et sept intercommunalités de l'Essonne : le Pays de Limours, le Dourdannais, le Val d'Essonne, les 2 Vallées, l'Etampois, Entre Juine et Renarde et Cœur d'Essonne agglomération.



Les habitants des 124 communes réunies au sein d'Essonne numérique, dont les 14 communes du Pays de Limours, pourront y suivre, en temps réel, les avancées du très haut débit, l'objectif affiché étant le « 100 % fibre optique » d'ici 2020. Rendez-vous sur essonnenumerique.com pour suivre l'avancée du chantier.

Ce site permet au grand public, aux entreprises et aux collectivités de prendre connaissance de l'évolution de l'aménagement numérique sur le territoire essonnien.

Concrètement, les Internautes y trouveront une carte du déploiement de la fibre avec le calendrier des travaux par commune, des vidéos éducatives sur le très haut débit et les actualités sur l'aménagement numérique.

www.essonnenumerique.com

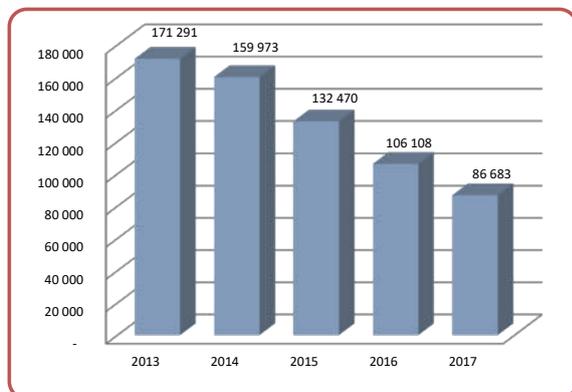


❖ Budget Communal

Le budget a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 29 mars 2017.

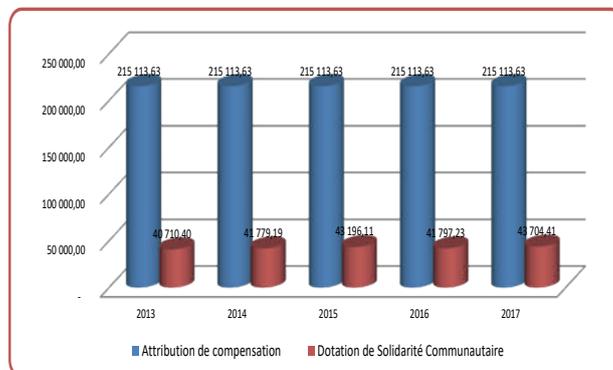
Point sur les dotations

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



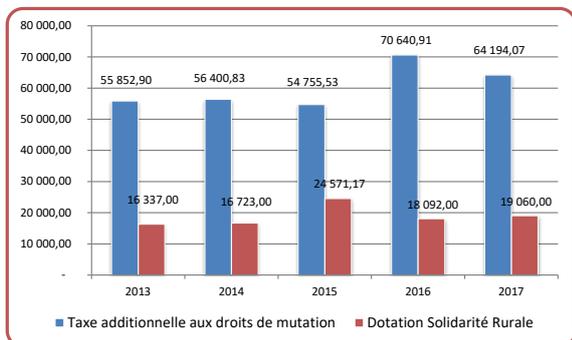
Les dotations de l'État sont en baisse depuis plus de 4 ans. La Dotation Globale de Fonctionnement (aide de l'État pour le fonctionnement de la commune) varie entre 2013 et 2017 de - 49,39 %

DOTATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Les dotations de la Communauté de Communes sont quasiment stables malgré la baisse drastique des dotations de l'État.

AUTRES DOTATIONS DE L'ÉTAT



La Dotation Solidarité Rurale (aide apportée aux communes rurales) a eu une variation de + 16,66 % entre 2013 et 2017. Nous constatons une faible diminution des taxes additionnelles perçues (- 9,12 % entre 2016 et 2017)

Ce qu'il faut retenir

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Depuis 2013, les dotations de l'État ont baissé de 49,39 %.

IMPOTS LOCAUX

Taux constants communaux des impôts locaux et ce, malgré des dépenses d'investissements significatives et importantes pour la vie communale.

AUTOFINANCEMENT

Suite aux excédents réalisés, l'autofinancement, a permis de continuer l'effort d'investissement.

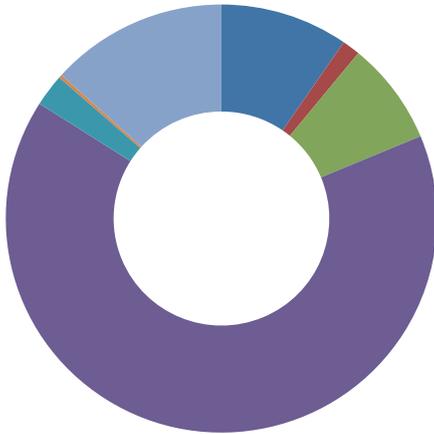
Le vote du budget communal marque une nouvelle fois cette année un acte politique axé sur la maîtrise et le contrôle des dépenses de fonctionnement afin de poursuivre de nombreux investissements notamment dans les bâtiments communaux. La Commune a profité de la

baisse des taux d'emprunts pour avoir recours à un emprunt de 400 000 €. Ces investissements seront poursuivis en 2018 sur les travaux de réfection et d'enfouissement des réseaux de voirie afin d'améliorer la sécurité des usagers et embellir la traversée de la Commune.

ANNÉE	COLLECTIVITÉ	TAUX TF	BASE D'IMPOSITION	PRODUIT	TAUX TH	BASE D'IMPOSITION	PRODUIT	TAUX TFNB	BASE D'IMPOSITION	PRODUIT
2013	COMMUNE	13,88	1 840 382	255 445	11,66	2 363 623	275 589	64,52	21 894	14 126
	DÉPARTEMENT	12,69	1 836 675	233 074					9 855	3 276
2017	COMMUNE	13,88	1 944 158	269 858	11,66	2 520 066	293 839	64,52	24 200	15 836
	DÉPARTEMENT	16,37	1 977 470	318 843					12 269	4 078

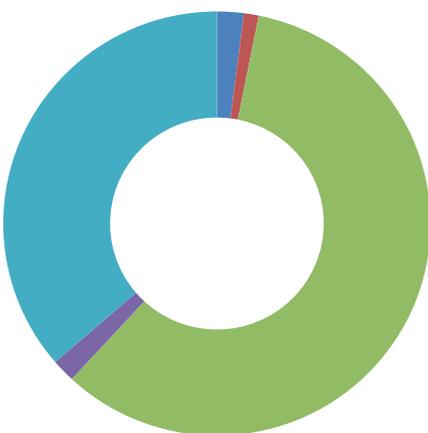
Nous constatons que les bases d'imposition ont encore subi légèrement cette année une augmentation par l'État, ce qui explique la hausse du produit de la fiscalité puisque les taux communaux restent constants.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Dotations et participations - 9,59 % - 129 785,24 €
- Atténuation de charges - 1,35 % - 18 190,16 €
- Produits des services - 7,77 % - 105 126,78 €
- Impôts et taxes - 65,29 % - 882 841,65 €
- Autres produits de gestion - 2,44 % - 33 037,22 €
- Autres produits exceptionnels - 0,23 % - 3 128,30 €
- Reprise sur provision - 13,31 % - 180 000 €

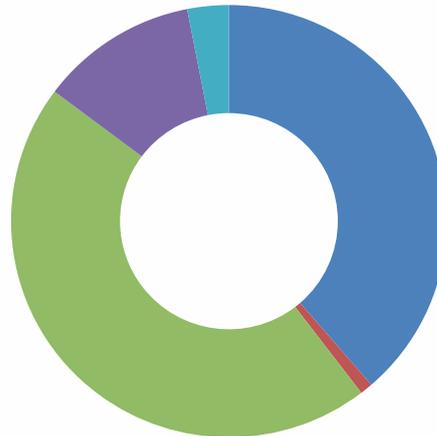
RECETTES D'INVESTISSEMENT



- FCTVA - 22 244,85 €
- Taxe d'aménagement - 12 362,60 €
- Excédent de fonctionnement - 646 778,55 €
- Subventions d'investissement - 19 647,10 €
- Emprunts - 400 000 €

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Montant total 705 690,78 € sans la reprise de provision



- Voirie - 38,66 %
- Urbanisme - 0,94 %
- Bâtiments - 45,63 %
- Groupe scolaire - 11,70 %
- Autres - 3,07 %

Voirie :

rue de la jousserie, aménagement grande rue, parcours de la jousserie
63 038,31 €

Espaces verts et services techniques :
achat d'un tracteur tondeuse, véhicule
48 929,57 €

Eclairage public :

12 726,74 €

Stade :

aménagement du terrain bas du stade (éclairage public et accès)
148 147,33 €

urbanisme (déclaration de projet et environnement)
6 666,00 €

Autres :

aides aux Associations
14 119,50 €

Bâtiments :

Cabinet médical (réhabilitation et aménagement du parking)
309 583,18 €

Eglise
7 411,20 €

Salle polyvalente réfection de l'éclairage et mobilier
5 045,52 €

Groupes Scolaires :

travaux à l'école maternelle réaménagement de la cuisine
11 352,30 €

travaux à l'école élémentaire réfection des préaux, changement des portes, et réaménagement du 1er étage
51 768,99 €

Cantine maternelle : achat lave-vaisselle
5 388,54 €

Dépenses de fonctionnement : 1 071 920,79 €

792 903,77 €	71 186 €	143 941 €	49 052,76 €	14 836,91 €
Administration générale	Aménagement et services urbains	Ecoles élémentaire & maternelle	Culture	Autres bâtiments
Charges à caractère général		Cantines élémentaire & maternelle	Eglise	Cabinet médical
Charges de personnel		Garderies élémentaire & maternelle	Bibliothèque	Le commerce
Autres charges de gestion courante		Enseignement	Salle polyvalente	
Atténuation de produits			La Grange	
			Fête et cérémonie	
			Associations	
			Stade	





❖ Contrat de territoire

Le Président du Département, François Durovray, et Michel Bournat, Vice Président, nous ont fait l'honneur de leur présence, le 22 mars, pour la signature du contrat de territoire.

Le montant de **129 000 €** a permis le financement, en partie, des travaux du cabinet médical.

❖ Cérémonie du 11 novembre



Le devoir de mémoire et le respect de ces hommes qui se sont battus pour nous étant important, nous essayons de faire de cette commémoration du 11 novembre, une belle cérémonie.

Désormais, nous nous retrouvons à 15h au cimetière. En effet, l'arrivée des Officiels, la présence de l'UNC (Union Nationale des Combattants) de Limours, des porte-drapeaux et de l'harmonie des Pays de Limours nous ont permis d'offrir aux enfants et aux familles une cérémonie d'une autre ampleur.

Depuis plusieurs années, les enfants de l'école élémentaire participent ; cette année, ils ont lu un poème de Boris Vian. Merci Aude, Clément et Enzo.



La participation des musiciens de l'harmonie des Pays de Limours nous a permis de chanter la Marseillaise lors du traditionnel lâcher de pigeons. L'hymne de l'Europe, chanté par Isabelle, pendant le remerciement au porte-drapeau a été très apprécié.

Le beau temps n'était pas au rendez-vous, mais rien de comparable avec ce qu'ont vécu « nos poilus » !

Nos sincères remerciements à tous les participants pour cette cérémonie et à Nicolas Cless bien sûr, fidèle, membre des Ailes de Limours, pour sa participation et le lâcher de pigeons.



❖ Départ à la retraite

Après 28 années au service de la commune, Patricia MARONI a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous ne comptons plus le nombre d'enfants qui, au cours de ces 28 années ont eu la chance d'avoir Patricia comme ATSEM.

Nous lui souhaitons de longues et belles années de repos.

❖ Récompenses



Félicitations « aux tentations gourmandes » qui ont une nouvelle fois été récompensées aux Papilles d'Or.

Cette année, un 4^e épi est venu s'ajouter à leur devanture.

Bravo à eux !

❖ Remplacement du paratonnerre du clocher de l'église St Etienne d'Angervilliers

Fin avril, nous avons procédé à la mise en conformité du paratonnerre de notre église. Pendant plusieurs jours, vous avez pu apercevoir les cordistes qui montaient et descendaient. Le coq a dû être descendu et transformé afin de permettre l'adaptation du nouveau paratonnerre sous l'œil intrigué des enfants de l'école maternelle.

Nous avons profité de ce moment pour bénir le coq...

Merci au Père Rémond, assisté des personnes de la paroisse de Limours, d'avoir accepté d'organiser cet événement, qui ne se reproduira pas de si tôt !

(cf article des @ctu's N°3 – été 2017)



Les investissements pr vus au budget (voir n 3 des @ctu's d'Angervilliers) ont  t  en partie r alis s au cours de l'ann e 2017.

Parmi les op rations engag es ou r alis es nous pouvons retenir, la construction du cabinet m dical, l'am nagement du parcours sportif au bois de la Jousserie et les op rations de r organisation du stationnement au centre du village.   noter,  galement, la forte volont  de la Municipalit  d'accro tre les moyens en personnel et en mat riel du service technique pour permettre de r duire les d penses de fonctionnement sans faire appel aux entreprises de sous-traitance pour certaines op rations d'entretien (ce point sera d velopp  dans un prochain num ro des @ctu's d'Angervilliers   para tre en 2018).

Pour ce bulletin municipal de l'ann e 2017, nous avons rassembl , les r alisations les plus marquantes de l'ann e dans les domaines de la voirie, des espaces sportifs, de l'entretien du patrimoine, des espaces verts et du p le sant  sur la commune.

❖ Voirie

Circulation dans la Grande Rue : apr s deux sondages, effectu s aupr s des riverains de cette voie, et deux exp rimentations r alis es, la premi re avec un stationnement unique c t  pair et la seconde avec un stationnement c t s pair et impair, cette derni re a  t  retenue pour am liorer la fluidit  de la circulation et la s curit  sur cet axe routier. ▶



❖ Patrimoine et b timents

Reprise de la partie basse du ravalement de la faade de l' cole maternelle, tout en pr servant l'esth tique du b ti et des lieux. ▶



R fection compl te de la couverture des deux pr aux   l' cole  l mentaire : la consolidation de la charpente et le remplacement des tuiles  taient devenus n cessaires vu l' tat d grad  des mat riaux et la pr sence d'amiante dans les ardoises. ▼



Travaux   l' cole  l mentaire : reprise du sol au 1 r  tage, remplacement des portes ext rieures, travaux de peinture   l'int rieur des locaux par les agents techniques.

❖ Espaces verts

Une attention toute particuli re a  t  port e pour le traitement des espaces verts ou fleuris sur la commune gr ce au « professionnalisme » d'un Angervillierois, embauch  en job d' t , et qui poursuit actuellement ses  tudes dans le domaine de l'environnement et des espaces paysagers. ▼



Remplacement du paratonnerre du clocher de l' glise. ▶



Am nagement de l'ancien local des Associations donnant sur la cour du Colombier : le nouveau local des Associations se trouvant d sormais rue de Bonnelles pr s de la cantine, l'ancien local a  t  am nag  pour  tre mis   la disposition du personnel administratif et   l'organisation des manifestations ou  v nements cr s par les Associations.



Travaux

❖ Sport

Réhabilitation du parcours sportif du bois de la Jousserie comprenant un espace jeune et un espace adulte.

L'inauguration du parcours a été faite le samedi 18 novembre 2017.



Travaux d'entretien sur l'auvent de la tribune au stade de la Voie Blanche.

Reprise des réseaux d'alimentation en eau potable des vestiaires et de l'arrosage des terrains de football.

Réfection de l'éclairage du terrain de football : les travaux ont commencé mais n'ont pas été menés à terme en 2017 suite aux intempéries qui n'ont pas permis l'accès des engins.

❖ Pôle santé

Aménagement du cabinet médical : l'ouverture est prévue en janvier



La liste des travaux cités n'est pas exhaustive, d'autres actions ont été entreprises au cours de l'année 2017 pour une meilleure information (pose de panneaux d'affichage), pour réduire la facture énergétique (pose de radiateurs « économes-programmables ») et la poursuite de l'équipement des classes en moyens informatiques comme outils pédagogiques pour les élèves et les enseignants de nos deux écoles.



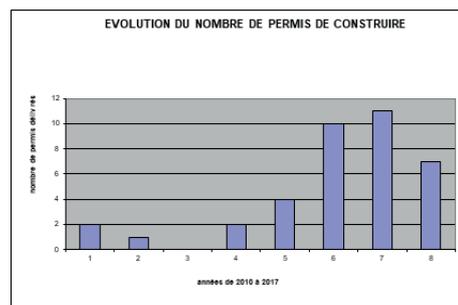
Comme vous avez pu le constater à la lecture des derniers @ctu's d'Angervilliers, l'année 2017 aura été marquée par une demande soutenue d'autorisations de permis de construire de maisons individuelles sur la commune avec, également, l'instruction de deux projets, le premier concernant l'aménagement du secteur Sud du Parc du Château et le second, la réalisation de logements, rue du Marais, la résidence « les Jardins de Babylone ».

Dans le cadre de la réalisation du futur gymnase, les études prospectives techniques, financières ainsi que les nombreux échanges avec les services du Département et de l'Etat depuis 2014 ont permis, en 2017, de déposer une déclaration de projet avec un avis favorable de la Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) pour sa réalisation à la Voie Blanche.

Nous noterons également, les premières réunions de la commission « Projets – Urbanisme » en vue d'adapter, d'une part, notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) en concordance avec la Loi ALUR et, d'autre part, parfaire son élaboration en intégrant les nouvelles règles du Code de l'Urbanisme.

❖ Incidence de la loi ALUR sur les demandes d'autorisation de construire sur la commune

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre	2	1	0	2	4	10	11	7



Cette croissance exceptionnelle de demandes d'autorisation de permis de construire depuis 2015 est directement liée aux conséquences de la loi ALUR votée en 2014 qui ne réglemente plus la surface des terrains constructibles pour construire. L'existence de maison individuelle construite sur de grande parcelle, c'est le cas pour certains propriétaires sur notre commune, a favorisé les détachements de parcelle et leur vente.

Aujourd'hui, ce phénomène de division devrait se ralentir car les terrains restant deviennent moins nombreux pour permettre le détachement d'une parcelle, avec le respect des emprises réglementaires.

❖ Projet d'aménagement ou de lotir sur la commune au cours de l'année 2017

Projet de construction rue du Marais : résidence « les Jardins de Babylone »

Ce projet privé a fait l'objet d'une présentation dans les @ctu's d'Angervilliers d'Automne. Rappelons qu'il comprend la réalisation de 14 logements dont 2 à caractère social ; la surface habitable proposée, pour chaque logement est de l'ordre de 80 m².

Les recours purgés, le commencement des travaux pourrait être effectif au cours du premier semestre 2018.

A titre indicatif, nous avons reproduit dans ce bulletin le plan de masse et le style architectural des constructions.



Urbanisme

❖ **Projet d'aménagement du Parc du Château : secteur Sud**

Pour rappel, nous avons reproduit ci-dessous le plan de masse du projet pour avoir une vue d'ensemble de l'aménagement de la voirie et des réseaux « secs et humides » ; dans ce périmètre 70 maisons individuelles seront construites en conformité avec le règlement du PLU et les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.



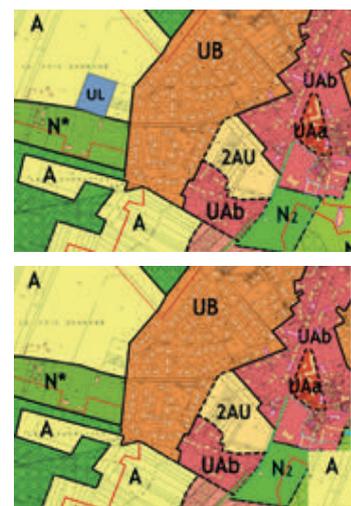
Ces travaux qui devaient commencer au cours de l'année 2017 ont été retardés à cause du dossier « Loi sur l'eau » dont l'avis favorable est intervenu tardivement.

La commune est attentive sur cette opération d'urbanisme, les échanges avec le propriétaire sont ouverts et constructifs pour réaliser un ensemble qui s'intègre au mieux dans l'environnement. L'idée de ne prendre que quelques constructeurs pour la construction des maisons est étudiée par le maître d'ouvrage qui est le propriétaire, ainsi que l'assistance d'un architecte pour veiller à une cohérence d'ensemble tant urbanistique que paysagère.

❖ **Mise en compatibilité du PLU pour la réalisation du projet de construction d'un gymnase à la Voie Blanche**

Aucune zone ouverte à l'urbanisation dans le cadre du PLU ne permettait de réaliser le projet de construction d'un gymnase dans les conditions optimales. Aussi, la commune souhaitait implanter le complexe sportif à proximité des installations existantes (terrains de football) pour profiter ainsi des facilités d'accès et de l'éloignement de l'équipement vis-à-vis des habitations. Les

démarches administratives pour obtenir l'autorisation d'une telle implantation ont été faites en 2017 sous la forme d'une déclaration de projet, le dossier a reçu l'aval de la DDT pour une mise en compatibilité du PLU (création zone UL), et, un avis favorable de la CDPENAF* qui gère les espaces naturels et agricoles (*extrait du dossier ci-contre*).



La mise en compatibilité du PLU fera l'objet d'une enquête publique prévue au début de l'année 2018.

* CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

❖ Mise en conformité du PLU avec les nouvelles réglementations et le développement de la commune

Au cours de l'année 2017, la commission « Projets-Urbanisme » a commencé à lister les différents points du règlement du PLU qui doivent être ajoutés, supprimés ou modifiés en raison de l'évolution des règles du Code de l'Urbanisme, sachant que notre document de référence a été élaboré en 2013.

Les principaux points à reprendre concernent :

- l'application de la Loi ALUR avec la suppression dans le règlement des COS (coefficient d'occupation de surface habitable sur une parcelle) ; définir des surfaces d'emprise dans la zone UC qui n'existent pas dans le PLU actuel.
- revoir les emplacements réservés inscrits aux documents,
- réactualiser les plans en intégrant les nouvelles constructions, et, les compléter en anticipant le développement de la Commune à court ou moyen terme dans les domaines économique et routier.

Cette première approche sur la mise à jour du PLU se poursuivra en 2018, en relation avec les services du Département et le cabinet d'études SIAM pour conduire à l'élaboration d'un nouveau PLU modifié ou révisé qui sera soumis à enquête publique.



Retrouvez tous les documents du PLU sur www.ville-angervilliers.fr -> rubrique urbanisme



Environnement

❖ Ancienne carrière de Bajolet à Forges-les-Bains

Projet d'aménagement d'un espace naturel à partir d'une installation de stockage de déchets inertes

Contexte

Le projet d'aménagement proposé par la société ECT est la poursuite du comblement de la carrière de Bajolet située sur la commune de Forges-les-Bains, au niveau de la RD 838 près du pont du TGV et de l'autoroute A10. Par arrêté préfectoral de 2005, la société ECT exploite le site et procède au comblement de la dite carrière avec l'apport de matériaux inertes.

En 2010, cet arrêté est cassé, par défaut d'affichage dans deux mairies du périmètre, et l'exploitation est alors arrêtée. Depuis cette date, ECT est chargée de mettre en sécurité le site par un apport de 480 000 m³ de déchets inertes.

Le projet actuel qui est soumis à autorisation préfectorale, propose un réaménagement du site orienté sur sa mise en sécurité mais également vers un retour aux habitats naturels détruits lors de l'extraction de l'argile par la création d'un parc ouvert au public et dédié à la biodiversité (prairie, maraîchage, zones humides).

Les points principaux qui nous ont semblé les plus importants, en tant que riverains, sont résumés dans cette présentation.



Volume et durée d'exploitation

L'exploitation du site est prévue pour une durée de 5 ans, remise en état paysager comprise.

A la fin de l'exploitation (2022-2023) le volume de déchets inertes déposé sera de l'ordre de 1 652 000 m³ soit l'équivalent de 3 304 000 tonnes.

Trafic routier

Les accès au site seront identiques à ceux actuellement imposés pour l'exploitation en cours et semblables à ceux de l'arrêté préfectoral initial de 2005, à savoir :

- **itinéraire 1** : par la route départementale RD988, sens Nord-Sud, via Limours puis la RD838. Le nombre de camions est limité à 55 en moyenne mensuelle par jour ouvrables à partir de 9h45.
- **itinéraire 2** : par l'autoroute A 10, sortie Dourdan, RD988 sens Sud-Nord puis RD838. Cet itinéraire permet l'accès



Environnement

à la carrière de 7h45 à 9h45, la facture de péage attestant de leur passage par l'autoroute A10.

- **itinéraire 3** : par la RD132 ou la RD838 en provenance du Sud. Cet itinéraire ne pourra être emprunté que sur présentation de justificatifs démontrant que les itinéraires 1 et 2 sont impraticables.

Méthode d'exploitation

Afin d'améliorer le contrôle des matériaux reçus sur le site, un portique de détection de radioactivité sera installé avant le poste de réception. En cas de détection de substance radioactive, le chargement est refusé, géré et signalé en préfecture.

Un poste de réception sera implanté à l'entrée du site et abritera un salarié attaché spécifiquement à la réception et au contrôle de la qualité des matériaux entrant sur le site.

Les procédures de contrôles et la traçabilité sont présentées en détail dans le dossier.

Remise en état du site

Le projet d'aménagement prévoit la création d'un espace naturel de promenade ouvert au public et dans lequel s'inscrit un projet de ferme agro-écologique.

A noter, que la remise en état par un exhaussement de 10 à 13 m par rapport au niveau actuel du site constituera un « écran phonique » naturel vis-à-vis des nuisances sonores et visuelles du TGV et de l'autoroute A 10 pour les riverains de la route de Machery (photos)



L'espace naturel de promenade sera accessible par deux accès piétons :

- l'un depuis la RD838 qui emprunte une rue existante depuis la cité de l'Alouetterie et proche de l'arrêt de car (promeneurs venant de Forges ou du centre d'Angervilliers).
- le second est un accès nouvellement créé depuis le chemin de la Jousserie qui donnera sur le canal de la Jousserie à proximité du parcours sportif inauguré récemment.

Cette partie est en majorité forestière et les sentiers créés permettront de joindre le belvédère au point le plus haut du site (135 m).



Environnement



- l'aménagement comprendra une zone humide, une prairie et un espace pour pratiquer une activité de maraîchage. Le dôme d'argile, témoin de l'activité passée du site d'extraction de l'argile est conservé.

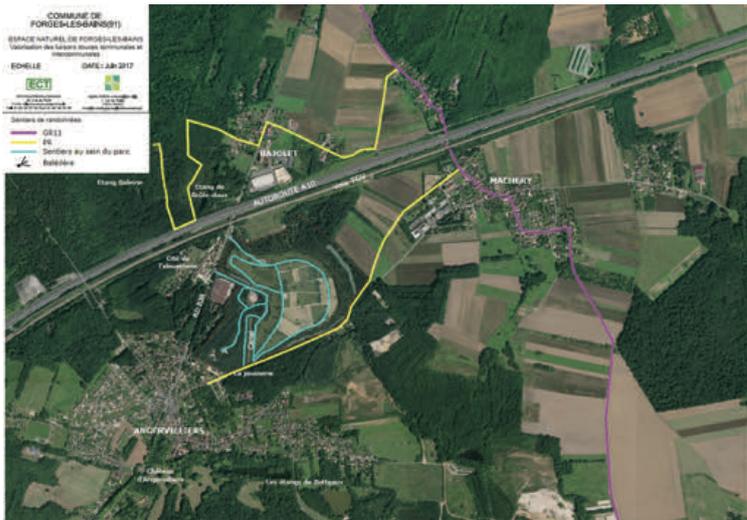
Dans le dossier présenté, l'incidence de cet exhaussement est prise en considération dans l'expertise hydrologique qui montre que l'extension de l'exploitation de la remise en état par une surélévation du profil topographique actuel n'affecte pas les eaux souterraines (la nappe phréatique actuelle fonctionne en régime hydraulique libre).

Par ailleurs, au niveau de la stabilité des remblais, les calculs de stabilité effectués sur les profils montrent que les opérations de remblaiement pour la poursuite de la remise en état de l'ancienne carrière sont stables et les pentes des excavations seront douces et non dangereuses (résultats du diagnostic géotechnique du dossier déposé en mairie).

Présentation du site après réaménagement

Le futur site réaménagé en espace naturel est présenté par les deux plans de masse ci-dessous, le premier montre l'aménagement et le second les sentiers de randonnées intérieurs et extérieurs au parc. Cet espace ouvert à la population, comme notre forêt domaniale d'Angervilliers, permettra d'offrir à chacun un lieu supplémentaire de détente seul ou en famille.





Quelques questions des riverains sur ce projet

Ce projet a fait l'objet d'une présentation à la population au centre culturel de Forges-les-Bains le 12 octobre 2017, nombreux ont été les Angervillérois à se déplacer pour en prendre connaissance. Depuis le début du comblement de la carrière avec des matériaux inertes, certains s'interrogent :

- la qualité des matériaux qui arrivent sur le site : sont-ils vraiment inertes et non pollués ? L'exploitant a mis en place une procédure de contrôles avec une traçabilité des produits qui est détaillée et décrite dans le dossier déposé en préfecture (consultable en mairie)
- l'aspect des eaux de ruissellement en surface a été également étudié pour assurer une bonne évacuation vers le ru du Fagot (calibrage des fossés, diamètre des réseaux, dimensionnement de l'exutoire route de Machery) .

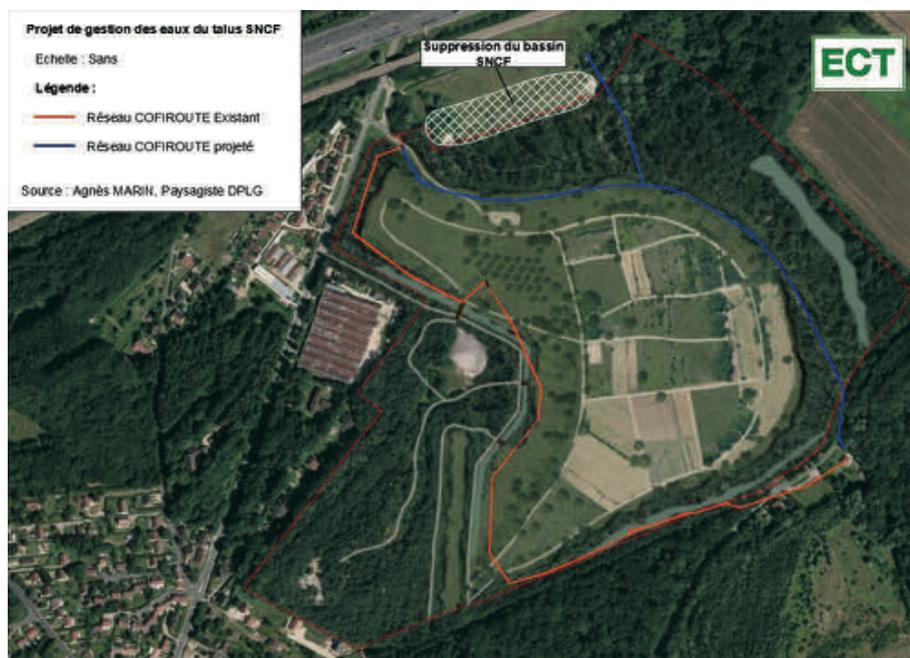
Le point faible du dossier depuis le début de l'exploitation (2005) est la gestion des sources au pied du talus du TGV qui nécessite un pompage permanent des eaux pour les évacuer vers le ru du Fagot.

Pour s'affranchir de cette contrainte, la société ECT avec la SNCF proposent dans son projet la reprise du captage pour réaliser un écoulement gravitaire, évitant ainsi un relevage des eaux. Cette solution qui est économique et dans l'esprit d'un développement durable est une avancée importante qui aura une incidence bénéfique sur le coût de l'exploitation future du site.

La planche suivante est la représentation générale des réseaux hydrauliques.

Prospectives

Dans le cadre de ce dossier et conjointement à l'étude de la réhabilitation de la carrière de Bajolet, les élus de la commune d'Angervilliers sont en discussion avec la Société ECT pour la création d'une voie routière sur le site, à la périphérie Est ; voie reliant la RD 838 et la route de Machery qui constituerait le premier tronçon de la futur voie de contournement du coeur d'Angervilliers.



Environnement

❖ Sictom du Hurepoix

La collecte de nos déchets ménagers est assurée par le SICTOM du Hurepoix dont le siège se situe au 6 rue du Buisson Rondeau 91650 Breuillet. En 2016, ce service s'adressait à 47 communes qui représentaient 109 016 habitants correspondant à 40 921 ménages.

Au 1er janvier 2017, 10 communes ont quitté le SICTOM du Hurepoix suite à la réorganisation territoriale impulsée par la Loi NOTRe. Le départ de ces communes a entraîné une baisse d'environ 45 % de la population du SICTOM. Les tonnages d'ordures ménagères devraient baisser dans les mêmes proportions.

Pour les 37 communes restantes, il n'y a pas eu de changement majeur.

Résultats chiffrés des collectes en porte à porte (PAP) et des Points d'Apport Volontaire (PAV) :

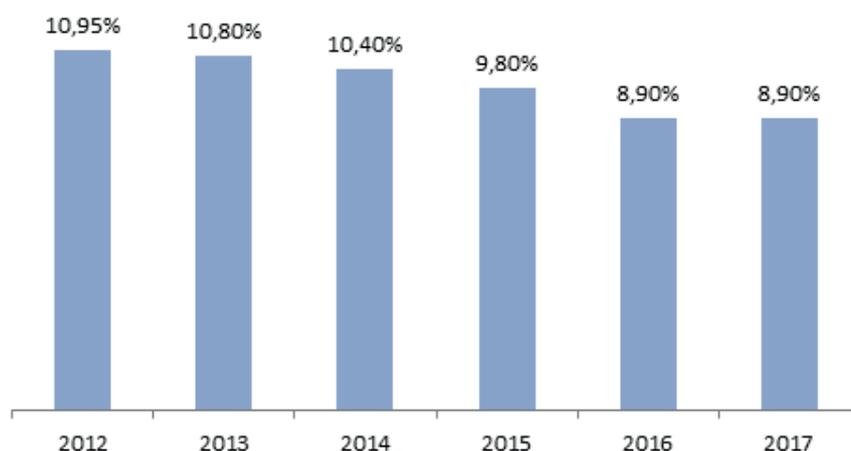
	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Coût en € 2015	Coût en € 2016
Ordures Ménagères	24 220	24 301	1 844 035	1 863 094
Emballages	4 618	4 683	992 626	1 011 036
Déchets Végétaux	7 263	8 356	407 716	469 053
Verre	2 883	2 894	76 581	76 871
Papier	1 321	1 266	gratuit	gratuit
Textile	306	310	gratuit	gratuit
Forfait collecte			2 252 278	2 252 278
Total	40 611	41 810	5 573 236	5 672 332

On peut observer des tonnages stables hormis pour les végétaux. Pour ces derniers, il y a une augmentation de plus de 15% sur 2016 par rapport à 2015. Cette augmentation peut s'expliquer par des variations climatiques année par année.

A ce coût il faut ajouter le traitement par incinération par le SITREVA soit 8 673 829€.

La taxe d'ordure ménagère pour un foyer s'est stabilisée depuis 2016 à 8.9% soit une baisse de 18,72% depuis 2012.

Evolution du taux de la taxe d'ordure ménagère

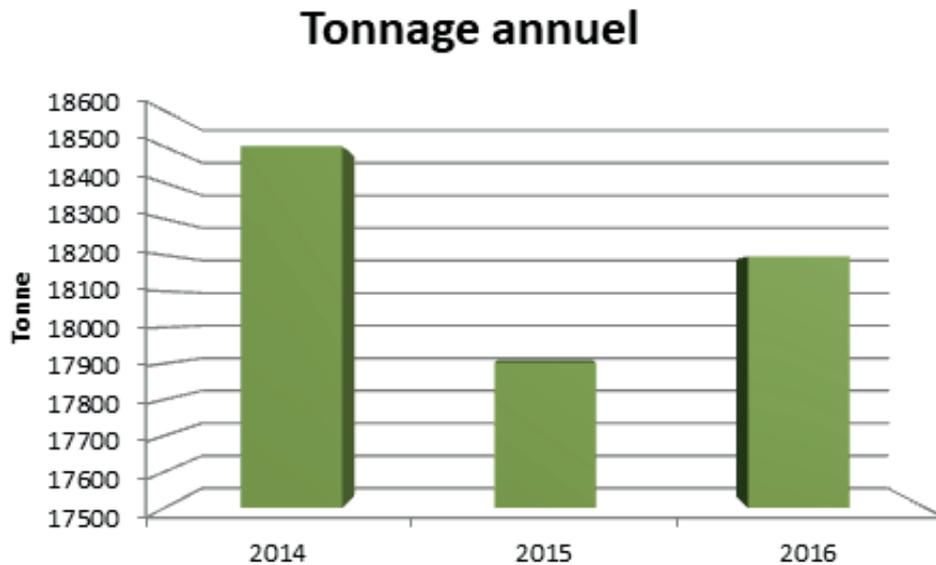


A compter du 1er janvier, le SICTOM du Hurepoix fusionne avec le SIREDOM. Nous reviendrons vers vous lors des prochaines @ctu's pour un complément d'informations.



❖ Déchèteries

En 2016, le SICTOM gérait 4 déchèteries (Briis-sous-Forges, Dourdan, Saint-Chéron et Egly). Plus de 18 197 tonnes y ont été déposées soit une augmentation de 1.7 % par rapport à 2015.

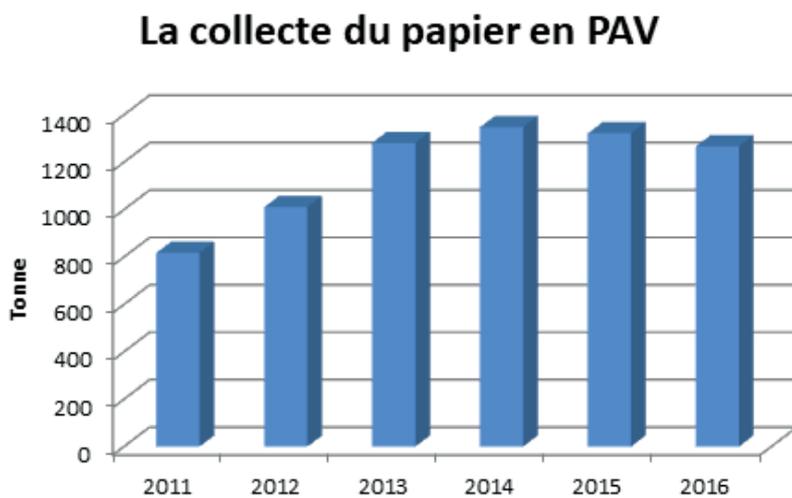


A ces déchèteries, il faut ajouter celle de Bonnelles qui a été refaite entièrement en 2016. Des travaux de modernisation ont également été faits sur celle de Dourdan.

De même sur la commune de Briis-sous-Forges, une nouvelle déchetterie a vu le jour en 2017 pour remplacer celle qui existait sur la route qui menait à Janvry.

Du fait de la réorganisation du 1er janvier 2017, la déchetterie d'EGLY a été transférée au SIREDOM.

Points d'apport volontaire (PAV) :



Entre 2011 et 2014, il y a eu une augmentation constante de la collecte de papier. Hors depuis 2015, on observe une stagnation des tonnages, voire une diminution. C'est dommageable, compte tenu que la collecte du papier est d'autant plus importante que cette dernière est effectuée pour un coût égal à 0 €. Il faut donc privilégier la dépose du papier aux points d'apport volontaire à celle de votre bac d'emballage.

Fréquence des collectes pour la commune d'angervilliers :



Ordure ménagère : 1 passage le **mardi après-midi**

Emballage : 1 passage le **vendredi matin très tôt**

Déchets végétaux : 1 passage tous les 15 jours le **jeudi après-midi** (semaines paires) pour la période de mars à novembre.



Cohésion Sociale

Joëlle Michel - Nadine Porretta, Dominique Louboutin, Cédric Pontet, Véronique Pavia, David Pottin

❖ Nouveaux habitants



Après une présentation des services offerts à la population, des adjoints et des projets, c'est autour du verre de l'amitié que nous avons souhaité la bienvenue à nos nouveaux administrés.

❖ Les jeunes majeurs



Nous remercions sincèrement nos jeunes majeurs pour leur présence ce samedi 25 novembre. Après le rappel des droits, des devoirs, des principes fondamentaux de la République liés à leur nouvelle responsabilité de jeune majeur, le Livret du Citoyen leur a été offert et c'est autour d'un jus de fruits et d'un moment d'échange sur leurs études que nous leur souhaitons de devenir de bons citoyens.

❖ Une année, un arbre, des enfants...

Le samedi 25 novembre, jour de la sainte Catherine, où tout arbre prend racine, nous avons convié les familles qui ont vu l'arrivée d'un petit dans leur foyer au cours de l'année 2016.

Après un pommier en 2015, un cerisier en 2016, un prunier « reine claudie » a été planté.

Nous remercions : Ayline, Eline, Théo, Johan, Sarah, Nathan et Piper qui ont bien arrosé leur arbre. Nous souhaitons à ces jeunes Angervillerois de bien grandir et de s'épanouir dans notre jolie commune.

❖ L'âne de Martin



Le départ de la Marche de Martin, s'est effectué le dimanche 14 mai depuis le Square Jacques Merle.

Cette marche de 105 km a traversé 27 communes et visité 12 écoles.

Les généreux donateurs ont permis de récolter 10 650 €. Le Rotary Club a reversé 4 500 €.

Vous pouvez noter dès à présent les dates pour la marche 2018 qui se déroulera du 27 mai au 2 juin.

Nous devrions avoir encore le plaisir d'accueillir Marion, le mulet ; le départ est prévu le lundi pour permettre aux enfants des écoles de participer à cet événement.

Pour tout renseignement sur l'association :
<http://www.letoiiledemartin.org>
<http://lesamisdantoine.free.fr>



❖ Colis de Noël

Comme l'année passée, les Angervillerois qui n'ont pas désiré participer au repas de fin d'année ont pu, en fonction de leur souhait, venir chercher leur colis à la salle polyvalente en prenant un petit encas, ou le faire livrer à leur domicile.

Nous rappelons qu'il est important de ne pas dépasser la date limite de réponse indiquée sur l'invitation car nous devons respecter des délais imposés pour passer notre commande et être livrés à temps.

Nos personnes âgées qui sont en maison de retraite ont également reçu un colis plus approprié à leur situation.



Cohésion Sociale

❖ Sortie de Printemps

Cette année, nous avons passé la journée du jeudi 27 avril 2017 en Eure et Loire. Le matin, les Grottes du Foulon nous ont offert un spectacle magique qui met en valeur le travail de l'eau au fil des années dans les galeries de calcaire. En sortant de la grotte, nous avons été accueillis dans le même cadre pour un très bon repas.

L'après-midi, le château de Châteaudun nous a ouvert ses portes et certains ont même pu prendre un bain de soleil dans les jardins.



❖ Galette des rois



Le 5 janvier 2017, nos aînés se sont réunis dans la salle polyvalente pour tirer les rois. Comme chaque année, l'après-midi s'est déroulé dans une ambiance amicale et très chaleureuse.



❖ Cabinet médical

Depuis le mois de mai, la maison du Docteur Triaud qui a été achetée par la municipalité, est en complète réhabilitation pour en faire un cabinet médical multidisciplinaire moderne, agréable et conforme aux normes en vigueur.

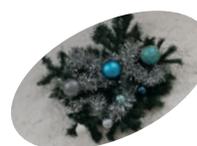
D'énormes travaux ont donc été entrepris à l'intérieur, pour créer au rez-de-chaussée deux cabinets de médecin, un cabinet pour les infirmières, une salle d'attente et des toilettes adaptées aux handicapés, et à l'étage, deux cabinets pouvant recevoir d'autres professionnels de santé avec une petite salle d'attente

et un local privatif pour les praticiens. A l'extérieur, l'espace a été aménagé en parking arboré rue de Limours, pour former un ensemble avec la pharmacie, et des places de parking réservées aux praticiens ont également été créées rue de Bonnelles.



❖ Repas de fin d'année

Le dimanche 26 novembre 2017, nos aînés étaient heureux de se retrouver dans la salle polyvalente pour partager le repas toujours aussi délicieux préparé par La Table du Hussard. Cette année, Annick et Rudy, deux sympathiques et talentueux musiciens, sont venus animer l'après-midi qui s'est déroulé dans une ambiance très festive entre chants en chœur et danses endiablées sur la piste jusqu'à 18 heures.



Enfance et Éducation

Véronique Pavia - Nadine Porretta, Isabelle Alcmon, David Pottin, Mickaël Colas, François Raynal

❖ École maternelle

A la rentrée de septembre, l'école maternelle accueille 57 élèves répartis sur 2 classes à double niveau sous la responsabilité de 2 enseignantes : Mme Jeannin, directrice et Mme Le Thoër accompagnées de 2 ATSEM : Amélie et Cécile.

Merci aux enseignantes pour leur investissement au quotidien et pour leurs idées de projets et de sorties au profit de nos enfants : le projet sur « la ferme » a occasionné 2 sorties à la ferme de Bel Air à Gif en janvier et en juin.



Comme chaque année, les enfants se sont rendus au stade de Bondoufle pour des ateliers gym le 28/02 et le 9/05.

Mardi 13 juin, Chorale à la Maison de retraite d'Angervilliers.

Nous avons chanté des chansons sur le thème des animaux de la ferme ainsi que des chansons traditionnelles connues des résidents.



Jeudi 15 juin : initiation au judo avec GUILLAUME... pour le plus grand bonheur des élèves !



Le 17/06, les enfants des 2 écoles ont pu danser lors de la Boum organisée par la Caisse des Écoles. Merci aux bénévoles.



Le 24/06, les enseignantes assistées des ATSEM ont préparé les enfants afin d'offrir aux parents le spectacle de fin d'année : danses régionales folkloriques en costume. La journée s'est poursuivie avec la kermesse.



La sortie de fin d'année a eu lieu le 3/07 à Thoiry.



Le 4/07, les GS ont reçu le traditionnel dictionnaire et un livre pour

accompagner leur rentrée au CP.



Le 14/12, le père Noël est venu avec sa charrette tirée par Martin pour offrir des livres aux enfants et des jouets pour les classes. Puis les enfants ont apprécié le traditionnel goûter.



Le 15/12, c'était le spectacle de Noël puis le marché de Noël commun aux 2 écoles.



Enfance et Éducation

Les travaux de rénovation et d'entretien se sont poursuivis : réfection du bas des murs extérieurs, nettoyage des toitures, reprise des murs des sanitaires, pose de films occultant sur les vitres, changement des radiateurs, barres anti panique aux portes, remplacement de la maison dans la cour.

Merci à notre équipe technique pour leur efficacité.

Au niveau de l'équipement, remplacement du photocopieur,

ordinateur portable et un 2e VPI.

Des TAPS ont eu lieu d'avril à juin pour les GS : initiation à l'anglais, éveil corporel. La nouvelle réforme des rythmes scolaires et le retour à la semaine de 4 jours ont entraîné leur suppression.

Les bénévoles de l'association « Lire et faire lire » interviennent auprès des MS et GS sur le temps périscolaire. Nous les remercions pour leur implication.

Mardi 2 mai, nous avons eu la surprise de trouver trois moutons dans le jardin de l'école. Ils s'étaient échappés et perdus dans le village. Heureusement, le lendemain son propriétaire est venu les rechercher.



❖ École élémentaire

A la rentrée de septembre, l'école élémentaire accueille 120 élèves répartis sur 5 classes : Mme Dutruel (CM2), directrice et Mmes Glain (CP), Brustolin (CE1), Clavier et Duchesne (CE2), Maupin (CM1). Mme Ball (CM2, quart de décharge). M. Béran (remplaçant et étude dirigée), Mme Morokowski (assistante de Mme Dutruel).

Nous souhaitons une bonne retraite à Mme Thiré et nous la remercions pour son travail auprès des enfants de CE1.

Nous remercions également toute l'équipe enseignante pour leur travail au quotidien, pour leur implication dans les projets et les actions menées afin de réduire le coût des séjours en collaboration avec les représentants de parents d'élèves:

- 2 classes de découverte : les CM2 à Lathus autour d'un projet théâtre du 21 au 24/02.



Les CP et CE1 à l'île d'Oléron du 2 au 5/05 pour un projet autour de la mer.

- Les CM2 ont assisté à une représentation au théâtre de Longjumeau et au centre culturel de Dourdan.

- Le 4/07, les CE2 et CM1 ont visité le château et les jardins de Versailles.

- Les CM2 ont, comme chaque année, passé une ½ journée au collège de Dourdan.

- Les CP et CE1 ont bénéficié de l'activité piscine.

Sorties de fin d'année

Les CE2 et les CM1 ont visité Chartres. Les CP et CE1 ont passé une journée à Dourdan et au Val St Germain.

Le 30/06, les enseignantes ont préparé les enfants afin d'offrir aux parents le spectacle de fin d'année : chansons de M Pokora. La journée s'est poursuivie par un buffet partagé avec les parents.

Le 4/07, les CM2 ont reçu le traditionnel dictionnaire et un lexique d'anglais pour accompagner leur rentrée au collège.

Le 18/12 a eu lieu le spectacle de Noël et le 22/12 le goûter de Noël. Les travaux de rénovation et d'entretien se sont poursuivis : acquisition d'un nouveau bureau pour la directrice, changement des

portes extérieures pour des portes anti-intrusion, pose de rideaux, dotation d'ordinateurs portables pour les enseignantes et d'un nouveau photocopieur, poursuite de l'équipement de 2 VPI et d'un vidéoprojecteur.

Des TAPS ont eu lieu de janvier à juin : jeux éducatifs, ludothèque, jeux collectifs, initiation à l'audiovisuel, à la musique et à l'anglais. La nouvelle réforme des rythmes scolaires et le retour à la semaine de 4 jours ont entraîné leur suppression mais des activités sont toujours proposées aux enfants par le personnel périscolaire.



❖ La fête de la Peinture

La fête de la peinture organisée par la ville de Linas a réuni 15 communes dont Angervilliers qui y a participé le dimanche 10 septembre où 16 personnes ont été récompensées et ont donc été conviées à la finale de cette belle manifestation qui s'est déroulée à Etréchy le dimanche 5 novembre.

Notre sénatrice Jocelyne Guidez nous a fait l'honneur de sa présence, c'était 380 oeuvres exposées dont 220 faites par des adultes (à partir de 15 ans) et 160 d'enfants de 3 à 14 ans.

Ce ne fut pas une tâche facile pour le jury de choisir les gagnants.

Sur les 16 oeuvres primées à Angervilliers, 4 ont reçu un prix dont celui d'une petite fille de 8 ans.

Domage qu'aucun peintre d'Angervilliers n'y ai participé!...



Fête de la Peinture 2017 à Angervilliers



Finale fête de la Peinture 2017

❖ Forum des associations

Le 9 septembre s'est déroulée la 30ème édition du forum des associations organisée sur le village. Nos associations étaient présentes pour vous proposer différentes activités sportives et culturelles pour tout âge.

Pour la 2ème année consécutive, un broc sport a été organisé dans la cour du Colombier. L'ensemble des bénéfices a été remis aux écoles.

Merci beaucoup à Aurélie, Stéphanie, Corinne et Laurence pour l'organisation.

❖ Chœur-Accord

Le samedi 14 janvier, nous avons eu la joie d'accueillir de nouveau le groupe vocal « Chœur-Accord » sous la direction de leur chef de chœur Xavier VIDIC. Plus de 70 choristes ont interprété un répertoire de chansons françaises, en passant par Cabrel, Fugain, Halliday et autres interprètes. L'ensemble du public a très apprécié cette soirée.



❖ Fête du village

Heureusement que nos musiciens et l'excellent repas préparé par les membres du Comité des Fêtes ont ensoleillé l'organisation du samedi soir, car le beau temps n'était pas au rendez-vous...

Repas Indien, traditionnelle retraite au flambeau menée par les majorettes de Roinville, et un magnifique feu d'artifice étaient au programme du samedi soir.

Le dimanche les structures gonflables, concours de pétanque, pêche aux canards... organisés par le CDF, ont ravi petits et grands!

Merci à tous pour cette belle fête du village.



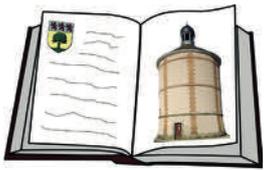
❖ Vide grenier

Le samedi 22 avril a eu lieu le vide grenier. Pour cette année, afin de limiter la gêne aux riverains de la rue de l'église, il a été organisé sur le terrain se trouvant derrière notre superette « Rapid-Market ».

Le Comité Des Fêtes comme depuis plusieurs années a pris en charge le côté restauration.

Une partie des bénéfices a été remise à la bibliothèque.





Le Colombier

❖ Bibliothèque Municipale « Le Colombier »

Toujours à votre disposition, la Bibliothèque Municipale « **Le Colombier** » est ouverte chaque mercredi de 15h30 à 18h00 et chaque samedi de 10h00 à 12h30 (hors période de congés scolaires et jours fériés. Sauf exception).

Le samedi les permanences sont tenues, bénévolement, par une équipe de bibliothécaires : **René Giraud, Corinne Jammet, Valérie Martin, Christiane Dheilley, Nicolas Ribak et Françoise Leduc** (équipe en alternance).

Celles du mercredi sont tenues par : **Françoise Nissen** (et oui on peut croire que nous avons une ministre bénévole à la bibliothèque, et ben non...), **Danièle Morel et Christine Palix**.

De plus, la Moyenne et la Grande section de l'école Maternelle ont aussi une permanence scolaire une fois par mois le lundi de 14h à 15h. Nous leur lisons une petite histoire pour le plus grand plaisir des enfants, des institutrices et le nôtre.

A partir de janvier, nous mettons en place une permanence pour la Petite section le mardi matin de 10h10 à 10h30, une fois par mois.

Encore plus petits, deux séances « Marmothèque » sont organisées à la bibliothèque une fois par mois le jeudi matin par Madame **Tanari** et Madame **Palix**. Nos lecteurs sont des bébés jusqu'à 3 ans. Leurs assistantes maternelles ou leurs parents se font un plaisir de les accompagner pour un moment convivial.

Concernant l'inscription des lecteurs à la Bibliothèque (pour info : elle est **gratuite**), vous pouvez venir aux jours et horaires d'ouverture et vous pourrez emprunter les livres, les DVD et les CD de votre choix. De plus, un identifiant et un mot de passe vous seront attribués, ce qui vous permettra de consulter le stock de la Bibliothèque et éventuellement réserver grâce à ce lien :

bibli.ville-angervilliers.fr

Tous les 6 mois, nous achetons un maximum de nouveautés. Pour l'année 2017, nous avons acheté 67 livres (livres enfants et adultes). En parallèle, nous avons un système d'échange de produits (Livres, DVD et CD) avec la Bibliothèque Départementale de l'Essonne (BDE).

Vos idées pour un achat ou bien pour une réservation BDE sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous en faire part.

Par ailleurs et afin de dynamiser encore plus notre bibliothèque, nous organisons régulièrement des ateliers de lecture principalement pour les enfants. Malgré tout, nous sommes ouverts pour un atelier de lecture pour adultes.

Voici les manifestations de l'année 2017 :

Le samedi 25 mars 2017 : Atelier contes Kamishibai (petit théâtre japonais racontant une histoire), animé par **Karima Ducrot** de l'association « Triple A » ;

Le samedi 10 juin 2017 : un deuxième atelier contes Kamishibai, animé par **Karima Ducrot** de l'association « Triple A » ;

Le mardi 31 octobre 2017 : Atelier contes Halloween, animé par **Marc Duhamel** notre boulanger ;

Le samedi 16 décembre 2017 : Atelier contes de Noël, animé par **Marc Duhamel** notre boulanger.

Le samedi 23 décembre 2017 : Atelier contes de Noël Kamishibai, animé par **Karima Ducrot** de l'association « Triple A ».

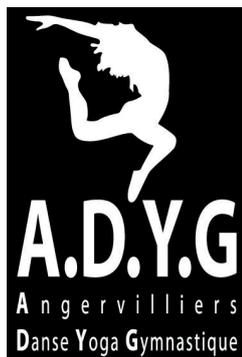
Nous remercions sincèrement **Karima** et **Marc** pour leur investissement en tant que bénévoles. Grâce à eux notre bibliothèque apporte aux enfants du village et d'ailleurs des moments merveilleux plein de magie. Nous espérons renouveler ces expériences l'année prochaine en fonction de leurs disponibilités car ces moments passés entre nous sont un franc succès.

En attendant et en espérant vous voir dans nos locaux, toute l'équipe de la Bibliothèque Municipale « Le Colombier » vous souhaite une merveilleuse année 2018 avec beaucoup de bonheur et de santé.



Associations

Joëlle Michel - Mickaël Colas, Dominique Louboutin, Florent Hamlin, Raphaël Laignel, Nadine Porretta, Gérard Guyot, Véronique Pavia, Isabelle Alcomon, Christine Merle



Bientôt les fêtes de fin d'année, le temps passe vite. Voici un récapitulatif de l'année 2017 concernant la vie de notre association ADYG (Angervilliers Danse Yoga Gymnastique).

Notre assemblée Générale s'est déroulée le samedi 18 mars à la Salle Polyvalente. Le bureau a été validé lors de cette séance.

Voici les noms des 8 membres du bureau :

Françoise LEDUC : Présidente ;
Anne LE MASLE : Vice-Présidente ;
Charlotte COUDRAY : Trésorière ;
Karine GIRARD : Secrétaire ;
Carole BEAUGHEON, Lydie DUA, Maria GUYOT et Christine SERVANT : Membres actifs.

Le Forum s'est déroulé le samedi 9 septembre à la salle polyvalente. Nous vous remercions d'être venus aussi nombreux pour vous inscrire à nos activités. Les cours ont débuté dès le lundi 11 septembre.

Nous avons 20 activités (9 cours de sport et 11 cours de danse) animées par 5 professeurs :

- 3 cours de Gym tonique et 1 cours de Gym douce (lundi matin et mardi soir) : Maud ROUCHETTE ;
- 1 cours de Pilâtes et 1 cours de Stretching (mercredi soir) : Maud ROUCHETTE ;
- 1 cours de STEP (vendredi soir) : Hélène DHOLLANDER ;
- 2 cours de Zumba (vendredi soir) : Hélène DHOLLANDER ;
- 5 cours de Danse Moderne Jazz (lundi soir et jeudi soir) : Patricia ALLES ;
- 2 cours de Danse Contemporaine (mardi soir) : Alice IGLESIAS ;
- 4 cours de Break Dance (vendredi soir) :

Yann ROUTIS.

Ces activités comprennent 11 cours pour enfants et 9 cours pour adultes.

Nous avons 202 adhérents 101 adultes et 101 enfants au 31 octobre 2017. Étant donné que vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année, les chiffres changent au fur et à mesure des inscriptions.

En parallèle à nos activités, nous proposons aussi certaines manifestations :

- Le vendredi 24 mars 2017 : le Restaurant des adhérents à Dourdan à « La Grange du Faubourg » ;

- Le samedi 13 mai 2017 : un stage de Zumba à la salle polyvalente et animé par Maud et Hélène ;

- Le dimanche 21 mai 2017 : Sortie au Centre Culturel de Dourdan pour le « Power Move Séries 2017 » ;

- Le samedi 24 juin : le spectacle de danse ADYG à « La Scène » à Limours. Présenté par notre section Danse (Moderne Jazz : Patricia, Contemporaine : Alice et Break Dance Yann). Le thème cette année était basé sur « Les films à succès ». Il y a eu 2 séances : 16h et 20h30.

- Les dimanches 5 mars, 26 mars, 23 avril, 14 mai, 11 juin et 2 juillet : stage de Hatha Yoga ;

- Le 7 octobre 2017 : un stage de Zumba à la salle polyvalente et animé par Maud et Hélène.

Concernant nos manifestations futures :

- Un stage de Zumba dans les environs de mars ;
- Un stage de danse indienne ;
- Le restaurant des adhérents le 6 avril

2018 ;

- Notre spectacle de Danse ADYG le samedi 2 juin 2018.

En attendant, tous les membres de l'équipe ADYG vous souhaitent une très bonne année 2018 avec bonheur et santé.

Pour toute information, n'hésitez à nous contacter :

Françoise LEDUC : 01 60 81 21 12 - mail : françoise.leduc1@sfr.fr

Anne LE MASLE : 01 64 59 10 81



Club des Séniors d'Angervilliers



Le Club des Séniors d'Angervilliers est heureux de vous accueillir à la salle de la Grange tous les mardis de 14h00 à 18h00 pour des activités qui permettent de varier les plaisirs.

Nous avons réalisés en 2017 :

- Galette des rois
- Crêpes
- Muguet
- Pâques
- Brocante
- Animation BIOGLOOBE
- Restaurant
- Cabaret etc...
- Expo vente marché de Noël

Projet pour 2018 :

- Galette des rois. Crêpes
- Muguet
- Pâques
- Cinéma
- Théâtre
- Château de Breteuil
- Ferme de Rambouillet + pic nique
- Visite pic assiette + visite des vitraux à Châtres
- Milly la Forêt
- Loto
- Expo vente marché de Noël
- Brocante

Toutes les idées sont les bienvenues, partageons notre savoir.

Les inscriptions ne sont pas terminées ceux qui aimeraient nous rejoindre seront les bienvenus.

Merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse E-mail suivante pour de plus amples renseignements :

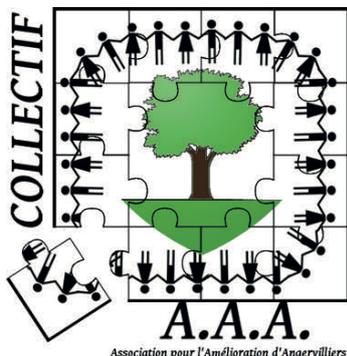
clubseniors91@orange.fr

Secrétaire : Mme WEHRBACH Ghislaine 06 78 86 84 79

Présidente : Mme THEBAULT Térésa 06 74 47 66 73



Associations



Chers Angervilleroises et Angervillerois,

Depuis la création du Collectif Triple A, nous voulons œuvrer pour créer une dynamique collective autour de projets culturelles tout public. Nous l'avons fait avec peu de moyens puisque notre adhésion sociale fixée à 10 euros par an et pour la famille entière ne couvre pas les frais qui nous incombent lorsque nous organisons des animations. A ce titre, nous remercions chaleureusement la Mairie qui a décidé de nous subventionner à hauteur de 200 € pour l'année 2017.



En termes d'animations aux habitants, l'année 2017 a été enrichie de nouveautés pour le plaisir des habitants qui nous ont fait l'honneur de leur présence. Nous avons donc :

- Poursuivi les activités créatives et ludiques pendant les congés scolaires grâce à une animatrice et créatrice talentueuse d'Angervilliers.
- Organisé, avec l'aide de la Mairie qui met à disposition la salle polyvalente, un concert caritatif qui a permis de reverser un peu plus de 300 euros aux écoles afin d'aider au financement des voyages scolaires. Grâce au prix reçu en 2014 pour son projet, c'est donc plus de 1500 euros qui auront été reversés aux écoles ces deux dernières années.
- Organisé une soirée d'initiation à l'œnologie animée par un professionnel
- Organisé une animation sur l'Ornithologie grâce à l'intervention d'un Angervillerois passionné et passionnant
- Organisé une Broc Instru : Brocante spécialement dédiée aux instruments de musique. Cette animation a été ponctuée de deux concerts gratuits dont les recettes ont été reversées aux écoles
- Organisé des séances gratuites de contes Kamishibai en partenariat avec la Bibliothèque Municipale d'Angervilliers. Ces séances sont animées par Karima DUCROT.

Pour cette année 2018, nous souhaitons encore innover et proposer des actions inédites dans le village. Nous souhaiterions organiser un « salon » du livre, des auteurs et illustrateurs en avril-mai. Ainsi, si vous êtes auteurs et/ou illustrateurs n'hésitez pas à vous faire connaître par courriel afin de nous présenter votre travail. Nous restons à votre disposition pour tous les projets que vous souhaiteriez mener avec nous.

Nous vous souhaitons une bonne année 2018.

Un grand merci à toutes et à tous.
Le Collectif Triple A



Associations



Le bureau du CDF vous souhaite une bonne et heureuse année remplie de joie et de bonheur

Nous vous remercions de votre présence lors de nos précédentes manifestations qui nous encourage à poursuivre nos efforts pour celles à venir.

LOTO le 3 février 2018

Bourse aux vêtements le 7 avril 2018

cdfangervilliers91470@gmail.com



Le 17 septembre nous avons organisé un ball-trap, route du Val Saint Germain, qui était ouvert à tous et à toutes, villageois et villageoises.

La sécurité est l'une de nos préoccupations comme le montrent le port de gilets oranges ou jaunes, de pose de pancartes "chasse en cours", la mise en place de postes de tirs surélevés. Mais toutefois, pour les personnes qui n'ont pas la tranquillité d'esprit, nous rappelons que les forêts domaniales et départementales ne sont pas chassées pendant les week-ends, les jours fériés, et que tous les loisirs peuvent y être pratiqués en toute quiétude.

N'hésitez pas à rencontrer un des membres de notre association, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions, la sécurité et la convivialité passent également par le dialogue.

Dans l'attente de vous rencontrer, l'ensemble des membres de l'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Cynégétiquement votre.

Associations



Cette 26^{ème} saison n'a pas altéré l'enthousiasme de nos adhérents toujours aussi assidus aux entraînements footing, randonnées pédestres et sorties VTT.

En janvier 2017 s'est tenue notre AG annuelle où 80 convives après avoir dégusté un couscous ont profité de la soirée pour participer aux animations proposées.

En février, direction le Jura pour 46 participants pour notre WE Ski-Raquette sur une neige fraîchement tombée, chacun choisissant son activité ou tout simplement une petite rando dans la neige.



En mars, nous étions une quarantaine de convives pour notre repas annuel entre adhérents et leurs conjoints au restaurant l'Arôme à Forges les Bains.

Laissant passer les intempéries hivernales, c'est en mai que 20 adhérents ont enfourché leur monture pour un W-E vélo en Seine Maritime ponctué de quelques visites culturelles.



En septembre, après la trêve estivale, nous avons commencé cette saison

Tout le bureau des Foulées vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 !!!



2017 – 2018 par notre rando pédestre « Qui marche, dîne ». 90 participants ont parcouru les 14 km AR entre Angervilliers et Forges les Bains, avec un départ en fin d'après midi. Après environ 1 h 30 de marche, un petit remontant autrement dit apéro attendait les marcheurs à Forges les Bains. Retour sur Angervilliers sous le clair de lune vers 21 h 30 pour déguster un plat un peu exotique appelé Jambalaya et de savoureux desserts.

En octobre, les compétiteurs toujours accompagnés par des supporters étaient au RV des trails de St Philibert sur Orne (61) sur des distances différentes : parcours techniques mais agréables au bord de l'Orne. Sous une météo printanière nous avons effectué, le samedi après-midi, une petite rando d'orientation préalablement aux compétitions du dimanche matin.

Toujours en octobre, nos randonneurs ont passé une agréable semaine en Bretagne, à la découverte du Golfe du Morbihan avec des randonnées animées par un guide. Les journées se terminaient par de bons plats du terroir.



Enfin, ce n'est pas moins de 19 compétiteurs qui se sont inscrits à la course des 4 Châteaux qui s'est déroulée à Chevreuse, course privilégiée au sein de notre association.

En 2017, les compétiteurs(trices) se sont

alignés sur 21 courses et certains(nes) ont pu monter sur les marches du podium.

Randonneurs et Vttistes ne sont pas en reste. Plusieurs sorties sur Paris et les environs ont déjà eu lieu et les sorties mensuelles en VTT pour les 2 groupes (tranquilles et confirmés) regroupent un nombre de participants constant.

Quelques footings extérieurs dans les environs, vétathlon ou run & bike ont également eu lieu aux alentours de notre village.



Si l'une de ces activités vous tente, il est encore possible de venir nous rencontrer soit lors des entraînements hebdomadaires du samedi matin Place des Copains d'Abord soit de nous demander le calendrier des sorties pédestres ou VTT.

Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Nadine - nadrofillion91@hotmail.com
ou Josiane – jo.freche@gmail.com



Associations



La saison 2016/2017 s'est achevée en juillet par la cérémonie de remise des ceintures permettant aux familles de découvrir les progrès de leurs enfants. Pour clôturer cette journée et cette saison sportive dans une ambiance festive, le club a ensuite financé en partie une après-midi de jeux dans les structures gonflables installées par le Comité Des Fêtes dans le cadre de la fête du village.

Pour la seconde année, le club a prêté aux écoles l'ensemble des tatamis afin de permettre aux enseignantes la mise en œuvre de séquences de jeux d'opposition. De plus, Guillaume, notre professeur a proposé une séance d'initiation judo à chacune des écoles.

En mai notre compétition a de nouveau remporté un grand succès auprès des clubs invités (Dourdan, Le Val Saint Germain, Limours, Saclay et Saint Cyr Sous Dourdan) et de nos judokas.

Au JCA, on pratique le judo pour le plaisir avant tout mais aussi, si on le souhaite, pour se confronter à d'autres lors de tournois amicaux ou de compétitions officielles. Nos judokas ont ainsi participé aux tournois de Limours, Saclay, Etampes par équipe et aux compétitions officielles de Brétigny.

L'année sportive 2017/2018 a aussi débuté avec la compétition de Dourdan en Novembre durant laquelle des judokas de 18 clubs se sont rencontrés puis début décembre celle de Limours.

Pour terminer, voici quelques dates à retenir :

- Assemblée Générale du JCA le 7 Février 2018
- Tournoi d'Angervilliers le 03 Juin 2018
- Remise des ceintures et fête du club le 24 Juin 2018

Pour tout renseignement :

Corinne POTTIER : 06 80 88 05 70

jca.angerv@gmail.com

Retrouvez-nous sur la page Facebook du JCA



Meilleurs vœux pour 2018...

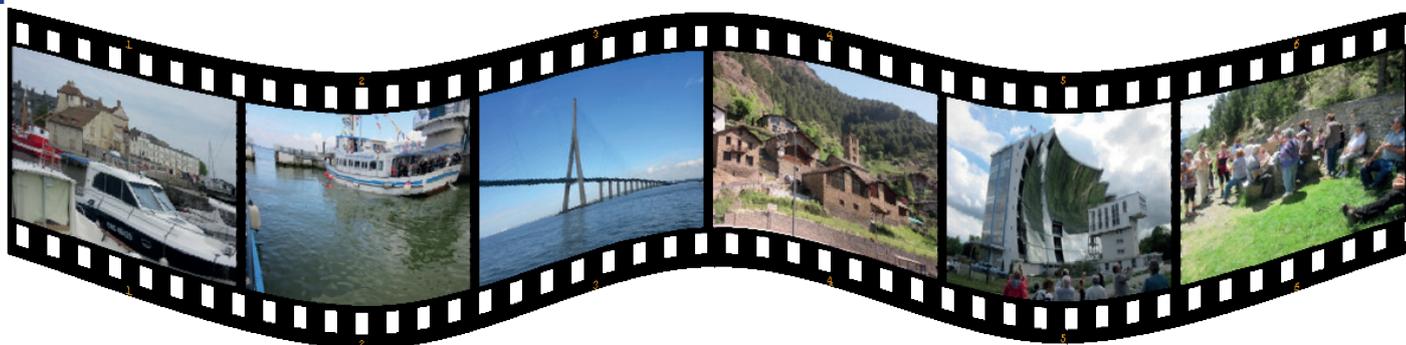


Associations



Le LAC a le plaisir de vous présenter, sous la forme d'un diaporama, les diverses sorties qui ont été organisées au cours de l'année 2017.

Comme chaque année, nous nous efforçons de vous proposer des sorties qui puissent satisfaire l'attente de chacun, elles sont variées, comédies musicales, théâtre, cabaret ou découverte du patrimoine national. A la fin de la saison, un voyage d'une semaine est organisé pour découvrir une région, Andorre en 2017 et la Corse pour 2018.



Pour la nouvelle saison 2017-2018, venez nous rejoindre pour les prochaines sorties :

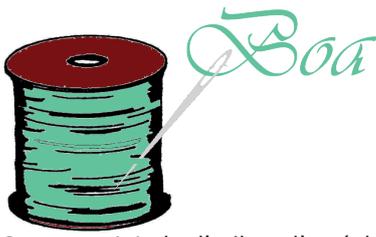
- théâtre des 2 Anes à Paris le dimanche 14 janvier 2018,
- théâtre des Nouveautés à Paris le vendredi 2 mars 2018 : La raison d'AYMÉ avec Gérard Jugnot & Isabelle Mergaut
- visite guidée de l'ancienne chocolaterie MENIER à Noisiel le samedi 7 avril 2018,
- visite du Conseil d'Etat et de l'Eglise de la Madeleine à Paris le samedi 28 avril 2018,
- guinguette des « Iles de Trôo » dans le Loir et Cher le dimanche 13 mai 2018,
- voyage en Corse du 27 mai au 3 juin 2018,
- Laurent Gerra au Palais des Congrès le dimanche 10 juin 2018.

Contacts : Colette Cottin 01 64 59 16 51 ou 06 87 35 04 75
Guy Michel 01 64 59 16 85
Térésia Thébaud 06 74 47 66 73

*Le bureau vous souhaite une
bonne année culturelle pour
2018 !!*



Associations



Comment joindre l'utile et l'agréable en mélangeant les générations ?

Il suffit de quelques bouts de tissus, des fils et d'une aiguille et beaucoup de patience. C'est ainsi que se réunissent plusieurs fois par semaine, à la salle de la Grange, jeunes filles, jeunes femmes et mamies, autour d'une même idée : créer de ses propres mains de jolis modèles de patchwork, de tricot, de point comptés...

le lundi de 14h00 à 16h30 et de
20h00 à 22h00

le mercredi de 14h00 à 16h00

L'essentiel étant de se retrouver et de passer un bon moment ensemble. Avec en ligne de mire, le prochain Forum des Associations en septembre 2018 ou une exposition aura lieu avec les travaux de l'année.

Pout tout contact :

Monique Damars 06 87 16 45 60

Myriam Damars 06 17 52 55 82

Christine Palix 06 72 66 66 44

*Toute l'équipe du patch vous souhaite
de joyeuses fêtes.*



AS ANGERVILLIERS Football



Toute l'équipe du foot d'Angervilliers se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Petit résumé de cette année qui n'a pas été de tout repos pour notre club.

Nous avons fait une entente avec l'EPL (entente du pays de Limours) sur nos catégories U15, U17, U19 et Seniors dans le but de compléter nos effectifs car il est légitime que tous nos licenciés puissent participer au championnat.

Toutes nos équipes se sont battues avec rage et détermination pour rester dans leur division respective. Merci à nos joueurs, à nos entraîneurs et à nos dirigeants pour les résultats obtenus. Pour le début de la saison 2017/2018 nous avons pu exclure la catégorie U15 de l'entente grâce à son effectif grandissant ainsi qu'à la persévérance de leur entraîneur. Ils occupent la troisième place de leur championnat et nous espérons bien qu'ils continuent sur leur lancée pour la suite de la saison. Pour les catégories

supérieures U17 et U19 nous attendons, également, la continuité de leurs efforts puisqu'ils se situent, eux aussi, en haut du classement.

Nos deux équipes Seniors ont fait un démarrage plus discret, nous comptons sur leurs entraîneurs et représentants pour les motiver à maintenir le cap.

Nous avons une section foot d'animation pour les enfants de 5 à 13 ans composée de 16 petits joueurs. Les catégories U8 et U9 ont pu faire leurs premiers plateaux, le dernier étant organisé par notre club. Nous avons eu la chance d'accueillir 120 enfants plus les accompagnateurs soit 16 équipes composées de 8 enfants chacune. Je tiens, donc, à remercier tous les bénévoles qui étaient présents lors de cette merveilleuse journée.

Pour finir nous avons organisé un loto qui, comme tous les ans, a eu un grand succès. Ce fut un agréable moment qui a réuni petits et grands dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.

*Par A. Delalande,
présidente du club de foot d'Angervilliers.*



Vie pratique

❖ Santé dans notre village

Valérie HALLEY DES FONTAINES/ Isabelle AUFFRET

Infirmières
2 rue de Bonnelles
☎ : 01 60 81 28 34

Docteur Michel NGUYEN

Chirurgien-dentiste
5 bis rue de Limours
☎ : 01 64 59 00 48
Sur rendez-vous

Pharmacie CLAUSIER

Pharmacie
5 bis rue de Limours
☎ : 01 64 59 18 38
Lundi : 14h30 - 19h30
Du mardi au vendredi :
9h00 - 12h30/14h30 - 19h30
Samedi : 9h00 - 18h00 sans interruption

Didier FLORENT / Maryline PLACE

Kinésithérapeutes
Rue de Machery
☎ : 01 60 81 25 48
Sur rendez-vous

Lucy VIGROUX-STIEGLER

Ostéopathe
2 rue de Bonnelles
☎ : 06 38 86 07 16
Sur rendez-vous

Brigitte VINSON

Orthophoniste
2 rue de Bonnelles
☎ : 06 78 84 47 76
Sur rendez-vous

❖ Coordonnées des médecins généralistes

Bonnelles :

Dr ORTUNO Catherine,
Dr BOISSON Sylvie
Dr MUSSEAU Cécile
12 rue Fontaine Saint Symphorien
☎ : 01 30 41 32 85

Briis-sous-Forges :

Dr BELLATON - CHENALIERE Nadine
50 rue Marcel Quinet
☎ : 01 64 90 70 07
Dr RENOUF Nicolas
10 rue de la Division Leclerc
☎ : 01 64 90 77 36

Forges-les-Bains :

Cabinet médical
1 place du Général Leclerc
Dr QUINTARD Elizabeth
☎ : 01 64 91 18 93
Dr RUGGIU Laurent
☎ : 01 64 91 14 79
Dr ISLA Y ORTIZ Grâce
☎ : 01 64 91 21 59
Dr HLAVACEK Sabrina
☎ : 01 64 95 79 81

Limours :

Cabinet médical du
Dr LETELLIER Pierre
23 place Charles De Gaulle
☎ : 01 64 91 13 74
Centre médical du Hurepoix (SCM)
Dr LENOAC'H ROBLOT Françoise &
Dr POURQUIE Vincent
6 rue Maurice Béné
☎ : 01 64 91 09 12
☎ : 01 64 91 29 80
Dr BLAZIT Michel
10 rue du Clarisse
☎ : 01 64 91 04 05
Dr TURBELIN Éric
12 impasse des Cendrières
☎ : 01 64 91 13 85

Les Molières :

Dr HARDY Amélie &
Dr BIRON Audrey
9 chemin des Valentins
(appartement situé au dessus de
l'école maternelle.)
☎ : 09 50 80 25 09



**Urgences vitales :
Composer le 15**

Pharmacie de garde :

Veillez appeler le Commissariat d'Arpajon au 01 69 13 91 91 ou RDV à la pharmacie la plus proche de chez vous ou sur le site de la ville : www.ville-angervilliers.fr

Urgences médicales :

La maison médicale de garde accueille les malades en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux (les week-ends et jours fériés) sur appel téléphonique.

La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

Les consultations sont assurées par un réseau de généralistes réunis au sein d'une fédération départementale.

Pour consulter, il faut appeler le « 15 » !

Avant de vous rendre à la maison médicale d'Orsay, il convient d'appeler le 15 qui, en

fonction de la gravité de votre situation vous orientera :

- vers la maison médicale et vous fixe un rendez-vous
- vers SOS médecin
- vers le SAMU en cas d'urgence vitale

Maison médicale de garde

**35 boulevard Dubreuil - Orsay
(à proximité de la gare RER d'Orsay)**

❖ Naissances

En 2017, nous avons eu le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Enzo RENARD MOREIRA	02/01/2017
Maé STERPONE	12/02/2017
Noémie TINET	14/02/2017
Théo GERARD	08/03/2017
Mila CLERQUIN	16/05/2017
Valentin BEUGRAS	08/06/2017
Lola LEPAIRE	22/06/2017
Violette MICLOT	28/07/2017
Paco BORGNE	22/08/2017
Léonor BORGES RODRIGUES	29/08/2017
Eva ROULOT	15/10/2017
Nino ZUMPICCHIAT	02/11/2017
Cybelle VRABIE	05/11/2017
Emma BOUDAUD	08/11/2017
Jonathan MARIN	07/12/2017
Thinley MARQUIS	23/12/2017
Sacha MORROLLEAU	30/12/2017



CROENNE Marie & SOLEILLANT David

❖ Mariages

Nous adressons nos sincères félicitations aux mariés :

CROENNE Marie & SOLEILLANT David	03/06/2017
DINOT Manon & BOURIEL Nicolas	24/06/2017
VINCENT Florie & PEREIRA Alexandre	05/08/2017

❖ Décès

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de :

Marie PEREZ née GUILLEM	07/01/2017	Marie JOUANNY née BOMBART	26/05/2017
Hélène GUILLOT née BLOT	12/01/2017	André JEANSON	04/07/2017
Monique JOUOIN née FUCHS	10/02/2017	Raymonde LIOT née PETIT	16/07/2017
Michèle BOUSQUET née ROUX	17/02/2017	Gérard RAIMANT	21/07/2017
Jacqueline DELAUNAY née PECHERAND -GALLOIS	28/02/2017	Gérard POUGEON	12/08/2017
Léontine PETIT née MARQUER	12/03/2017	Huguette DESTAIS née LAUNAY	13/10/2017
Geneviève JACQUES née CONTOU	22/03/2017	Jeanine HAMON née LE GARS	26/10/2017
Georges VALLEE	25/03/2017	Marie-Thérèse FABRELLAS née PUTEAUX ...	03/11/2017
Philippe GIRARD	01/05/2017	Jacqueline DUCATEL née MERCIER	12/11/2017
Somarin TEK	14/05/2017	Manuel DE OLIVEIRA	14/11/2017
		Renée NIARQUIN née AUCHERE	18/11/2017

❖ NOS COMMERCES



AUX TENTATIONS GOURMANDES

Boulangerie - Pâtisserie

11 rue de l'Église

☎ : 01 64 56 54 32

Du lundi au samedi

7h30 - 13h00/16h00 - 19h30

Dimanche :

7h30 - 13h00 - fermée l'après midi

Fermeture le Jeudi

Rapid'Market

ANGERVILLIERS

Place des Copains d'Abord



Alimentation générale
Relais colis - Presse
Dépôt pressing
Couscous - Tajine à emporter
Pizza - Sandwicherie
sur place ou en livraison

Du lundi au dimanche
de 9h à 22h
sans interruption

01 64 56 15 49

Caroline
COIFFURE

Coiffure mixte

Chignon

Coiffure de mariée

Tél : 01 64 59 11 78

31 Grande Rue - 91470 ANGERVILLIERS



PHARMACIE CLAUSSIER



**PRODUITS
VÉTÉRINAIRES**



HERBORISTERIE



HOMÉOPATHIE



**MATÉRIEL MÉDICAL
LOCATION / VENTE**



**AGRÉE
ORTHOPÉDIE**

5 bis rue de Limours
91470 ANGERVILLIERS

Tél : 01 64 59 18 38 - Fax : 09 56 81 32 86

E-mail : pharmacie.clausier@free.fr

Site : pharmacieclausier91.pharminfo.fr

Heures d'ouverture :

lundi de 14h30 à 19h30

du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

samedi de 9h30 à 18h sans interruption